

REPUBLIQUE FRANCAISE

**D E P A R T E M E N T
H E R A U L T
A R R O N D I S S E M E N T
L O D E V E**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

S é a n c e d u 4 O c t o b r e 2 0 1 8

**Commune de
PAULHAN**

N° 2018/10/05

Date de la convocation	25/09/2018
	<u>Votes</u> : 21
Présents : 16	Pour : 21
Absents : 6	Contre : 0
Représentés : 5	Abstention : 0

L'an deux mille dix huit et le quatre octobre,
Le Conseil Municipal de la Commune de Paulhan s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, à dix huit heures trente sous la présidence de Claude VALERO, et après convocations régulièrement faites à domicile.

Etaient présents : MM. VALERO Claude, ALEIX Bertrand, ARNAUD-PONCY Pierrette, ARNAUD Raymond, BALLESTER Christian, BIROUSTE Pascal, BONSIGNORI Vincent, BOUISSON Mylène, DJUROVIC-BESALDUCH Aleksandra, DUPONT Laurent, ENGELVIN Gérard, GAVINET Isabelle, HEREDIA Fabienne, JAURION Léon, RICARD Christine, ROYON Sophie.

Etaient Absents : MM. BORGNAT Géraldine, GASC Georges, GASPARD Chantal, JAM Thierry, L'HOTE Valérie, WEHRMEIJER Patricia.

Procurations : - Mr ALAMBERT Elie à Mr JAURION Léon
- Mme AMMARI Hanane à Mme ARNAUD Pierrette
- Mme GUERIN Audrey à Mr VALERO Claude
- Mr ROIG José à Mr DUPONT Laurent
- Mr SEBASTIAN David à Mr ARNAUD Raymond

Accusé de réception en préfecture
034-213401946-20181004-2018-10-05-DE
Date de télétransmission : 08/10/2018
Date de réception préfecture : 08/10/2018

Objet : Modification du taux d'emploi d'un adjoint administratif titulaire temps non complet

Monsieur le Maire indique que pour les besoins du service, il convient de modifier le taux d'emploi d'un adjoint administratif titulaire temps non complet.

Vu la saisine du comité technique paritaire, il indique qu'il convient de porter ce taux d'emploi comme indiqué ci-dessous :

NOM PRENOM	GRADE	SITUATION ACTUELLE	SITUATION FUTURE
JAGUENEAU Laura	Adjoint administratif Titulaire temps non complet	18/35 ^{ème}	28/35 ^{ème} Au 01/01/2019

En conséquence, il demande au Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer.

Connaissance étant prise des pièces du dossier et après avoir délibéré,

le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- approuve la modification du taux d'emploi d'un adjoint administratif titulaire temps non complet comme indiqué ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an que susdits.

Le Maire
Claude VALERO



Le Maire :
-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
Affiché le :
Transmis au représentant de l'Etat le :

Accusé de réception en préfecture
034-213401946-20181004-2018-10-05-DE
Date de télétransmission : 08/10/2018
Date de réception préfecture : 08/10/2018